Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 28 (1978)

Heft: 3

Artikel: A propos des "Mémoires" d'Henry Dunant : mise au point

Autor: Pictet, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-80794

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos des «Mémoires» d'Henry Dunant

MISE AU POINT

Par JEAN PICTET*

En 1969, l'Institut Henry-Dunant a souhaité publier les Mémoires du principal fondateur de la Croix-Rouge. Il savait que le professeur Gagnebin préparait une édition de ce texte et s'est adressé à lui. Mais M. Gagnebin, occupé par d'autres tâches, ne pouvait se charger ni de collationner les textes, ni de corriger les épreuves dans les délais qui lui étaient impartis. L'Institut Henry-Dunant a donc offert à M. Gagnebin de procéder lui-même à ces différentes opérations. En relisant le texte de Dunant, l'Institut s'est rendu compte qu'il était trop volumineux pour entrer dans ses collections. Il a donc demandé au professeur Gagnebin l'autorisation de procéder à des coupures et a sacrifié de nombreuses notes, certaines phrases et même des paragraphes entiers qui ne lui paraissaient pas indispensables.

On doit savoir, en effet, que les *Mémoires* de Dunant ne se présentent pas comme une œuvre achevée. Il s'agit de notes, de brouillons dispersés dans une multitude de cahiers. Seuls sont rédigés de façon suivie les chapitres écrits par Dunant pour aider le professeur Rudolph Müller à composer son livre *Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes*.

Pour une raison qui lui échappe aujourd'hui, la note que l'Institut s'était engagé à rédiger pour avertir le lecteur des réductions de texte opérées, n'a pas été insérée dans le volume qui a paru. L'Institut regrette également d'avoir modifié le titre que M. Gagnebin avait choisi, de sorte que les fautes de lecture et les «coquilles» lui sont attribuées à tort. C'est bien le texte du faux-titre qui correspond à la réalité – «Mémoires reconstitués et présentés par Bernard Gagnebin».

L'objectif de l'Institut Henry-Dunant consistait à attirer l'attention du public sur la vie dramatique du principal fondateur de la Croix-Rouge. Il ne cherchait pas à donner une édition intégrale et critique d'un texte dont il existe de multiples variantes.

Les *Mémoires* d'Henry Dunant n'existeraient pas sans l'action et la persévérance du professeur Gagnebin, car c'est lui qui a obtenu de la famille Dunant que l'ensemble de ces manuscrits ne soit pas détruit, mais remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

L'Institut regrette le malentendu créé tant par la modification du titre choisi par M. Gagnebin que par l'absence de la note indiquant que des coupures avaient été opérées pour rendre le texte plus lisible. L'Institut recon-

Directeur de l'Institut Henry-Dunant, Genève.

naît sa responsabilité dans l'établissement du texte, mais il se console à l'idée que les *Mémoires* d'Henry Dunant, tels qu'ils ont été publiés, ont contribué à faire mieux connaître l'étonnante personnalité de Dunant.

RÉPLIQUE

Le mea culpa de l'Institut Henry-Dunant aurait été sans doute plus édifiant s'il avait émané de celui qui en dirigeait la marche à l'époque de la publication des Mémoires. Mais Pierre Boissier, hélas, nous a quittés pour toujours... Quitte à tomber à mon tour en état de péché, je me plais à constater que les explications de M. Pictet ne touchent qu'à des questions de forme et laissent intact le fond même de ma démonstration. Pour le surplus, il faut rendre grâces à M. Pictet d'avoir rappelé qu'en matière d'édition de textes, les objectifs poursuivis par l'Institut Henry-Dunant n'étaient et ne sont pas d'ordre scientifique: c'est là une vérité d'évidence dont il est temps que les responsables de notre FNRS tirent la leçon.

Jean-Daniel Candaux

La Rédaction de la «Revue Suisse d'Histoire» considère cette discussion comme terminée.